



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Specialites medicales

Question écrite n° 38942

Texte de la question

M Jean Gouguy attire l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, sur la necessite pour les pouvoirs publics de reconnaitre officiellement que la climatotherapie est une vraie et grande therapeutique jouant un role direct dans : 1o le traitement des affections des voies respiratoires ; 2o le traitement de l'asthme ; 3o le traitement des affections ostero-articulaires ; 4o le traitement des affections rhumatologiques ; 5o le traitement des suites de traumatismes ; 6o le traitement des affections psychosomatiques dans la convalescence des diverses maladies et dans le domaine cardio-vasculaire. Il lui demande si le Gouvernement entend s'orienter dans le sens de cette reconnaissance officielle.

Données clés

Auteur : [M. Gouguy Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38942

Rubrique : Professions medicales

Ministère interrogé : santé et famille

Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 1988, page 1513